

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 13 (1937-1938)
Heft: 12

Artikel: Ly symbolisme du drapeau
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-706929>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

der die Prüfung der Aufgaben vornahm, als unbrauchbar bezeichnet.

Les autres 2 solutions furent déclarées inutilisables par l'officier instructeur ayant examiné les travaux.

Altre soluzioni furono giudicate insufficienti dall'ufficiale che propose il compito.



Infanterie.

Rekrutenschulen.

1. Division vom 7. März—4. Juni, Lausanne, Mitr. Genf.
2. Division vom 7. März—4. Juni, Colombier.
3. Division vom 7. März—4. Juni, Bern, Mitr. Wangen a. A.
4. Division vom 7. März—4. Juni, Liestal.
5. Division vom 7. März—4. Juni, Aarau.
6. Division vom 7. März—4. Juni, Zürich.
7. Division vom 7. März—4. Juni, St. Gallen und Herisau.
8. Division vom 7. März—4. Juni, Luzern.
9. Division vom 7. März—4. Juni, Bellinzona.

Kanoniere.

1. Div. und Geb.Br. 10 vom 7. März—4. Juni, Bière.
- 2., 3., 4. und 5. Div. und Geb.Br. 11 vom 7. März—4. Juni, Thun.
- 6., 7., 8. und 9. Div. vom 7. März—4. Juni, Chur.

Büchsenmacher.

1. Div. und Geb.Br. 10 vom 7. März—27. April, Lausanne.
2. Div. vom 7. März—27. April, Colombier.
- Alle Italienischsprechenden vom 7. März—27. April, Bellinzona.
- Fachausbildung vom 28. April—4. Juni, Bern (WF).
- Deutschsprechende der 2.—9. Div. und der Geb.Br. 12 in den R.S. der 2.—9. Div. vom 7. März—27. April.
- Fachausbildung vom 23. Juni—30. Juli.

Trompeter und Tambouren.

siehe 1.—9. Div.

Flieger- und Fliegerabwehrtruppe.

vom 7. März—21. Mai, Payerne.

Offiziersschule.

Traintruppe vom 14. März—14. Mai, Thun und andere.

Schießschule für Oberleutnants

vom 21. März—9. April (deutsch), Wallenstadt.
Schießkurs für Leutnants der Artillerie vom 28. März—9. April, Bière.

Fourierschule

vom 14. März—16. April, Thun.

Fachkurs für Küchenchefs

vom 21. März—16. April, Thun.

Unteroffiziersschulen.

Genietruppe.

Feldsappeure 5., 6. und 7. Div. vom 7. März—2. April, Brugg.
 Funkenpioniere vom 7. März—2. April, Bern.

Sanitätstruppe

vom 28. März—23. April, Basel.

1. Division.

Wiederholungskurse.

Inf.Rgt. 2 vom 7.—26. März.
 Inf.Rgt. 3 vom 21. März—9. April.
 F.Art.Abt. 1 vom 11.—26. März.
 F.Art.Abt. 2 vom 25. März—9. April.
 Art.Beob.Kp. 1 vom 11.—26. März.

2. Division.

Inf.Rgt. 1 vom 21. März—9. April.
 Inf.Rgt. 13 vom 7.—26. März.
 Mot.IK.Kp. 23 vom 21. März—9. April.
 F.Art.Abt. 4 vom 25. März—9. April.
 F.Art.Abt. 6 vom 11.—26. März.
 San.Abt. 2 vom 28. März—9. April.
 Vpf.Kp. 2 vom 28. März—9. April.

3. Division.

Art.Beob.Kp. 3 vom 25. März—9. April.

Geb.Br. 10.

Vpf.Kp. 9 vom 7.—19. März.
 Vpf.Kp. 10 vom 21. März—2. April.

4. Division.

Inf.Rgt. 21 vom 14. März—2. April.
 Füs.Bat. 23 vom 7.—26. März.
 S.Bat. 5 vom 7.—26. März.
 Rdf.Kp. 24 vom 7.—26. März.
 Mot.Mitr.Kp. 4 vom 7.—26. März.
 Mot.IK.Kp. vom 21. März—9. April.
 F.Art.Abt. 11 vom 18. März—2. April.
 San.Abt. 4 vom 21. März—2. April.

5. Division.

Inf.Rgt. 4 vom 21. März—9. April.
 Füs.Bat. 58, 59 und 60 vom 7.—26. März.
 Rdf.Kp. 25 vom 7.—26. März.
 Mot.Mitr.Kp. 5 vom 7.—26. März.
 F.Art.Abt. 14 vom 25. März—9. April.
 Art.Beob.Kp. 5 vom 25. März—9. April.

9. Division.

Geb.Mitr.Kp. 1 vom 21. März—9. April.
 Fest.Art.Abt. 7 vom 11.—26. März.
 Geb.Inf.Rgt. 30 vom 7.—26. März.
 Geb.S.Bat. 9 vom 7.—26. März.
 Rdf.Kp. 29 vom 7.—26. März.
 Mot.Rdf.Kp. 9 vom 7.—26. März.

6. Division.

Füs.Kp. II/71 vom 21. März—9. April.
 Füs.Bat. 61 vom 7.—26. März.
 Füs.Bat. 64 vom 14. März—2. April.
 S.Bat. 7 vom 21. März—9. April.
 Rdf.Kp. 26 vom 21. März—9. April.
 Mot.Mitr.Kp. 6 vom 21. März—9. April.

7. Division.

Füs.Bat. 75 vom 21. März—9. April.
 A.Abt. 7 vom 21. März—9. April.
 Drag.Schw. 21 vom 21. März—9. April.
 Rdf.Kp. 27 vom 21. März—9. April.
 Mot.Mitr.Kp. 7 vom 21. März—9. April.

Armeetruppen.

Bk.Kp. 1 vom 28. März—9. April.
 Bk.Kp. 4 vom 21. März—2. April.
 Bk.Kp. 7 vom 14.—26. März.
 Geb.Tr.Kol. II/1 vom 28. März—9. April.
 Geb.Tr.Kol. X/1 vom 28. März—9. April.
 Geb.Tr.Kol. I/5 vom 7.—19. März.

Le symbolisme du drapeau

L'une des plus tristes misères de l'homme est assurément la facilité avec laquelle il oublie. Saisi un jour par quelques grand spectacle, ému jusqu'aux larmes par la joie qui dilate son cœur, plus souvent par la douleur qui étreint sa poitrine, volontiers l'homme s'imagine que sa joie ou sa douleur ne s'effaceront jamais. Hélas! quelques jours s'écoulent et avec eux passe le flot de l'émotion première: l'homme oublie si facilement, il oublie si rapidement!

Les peuples ont eu conscience de cette infirmité; aussi, quand ils ont été les témoins et surtout les acteurs d'un de ces hauts faits qui décident du sort de la nation et de son avenir, ils ont cherché un signe capable de les aider à résister à l'oubli; ils ont élevé un monument, établi une fête commémorative.

Les soldats, défenseurs de la patrie, ont obéi à la même pensée: ils ont voulu un signe qui incarnât pour ainsi dire et traduisit les nobles causes qu'ils sont chargés de défendre, un signe qui pût les suivre partout, jusque dans la mêlée sanglante du combat; ils ont choisi le drapeau, qui leur sert de point de ralliement et redit aux yeux et au cœur la patrie et la vie de dévouement qu'on lui doit.

Oui, partout où flotte le drapeau, il proclame le devoir et la patrie. Dès lors, tout ce qui l'honore, nous honore; tout ce qui menace son honneur, nous blesse. Jamais le soldat digne de ce nom ne tourne le dos au drapeau, jamais il ne l'abandonne. Il fait, devant Dieu, le serment de lui rester fidèle jusqu'à la mort et il lui consacre, s'il le faut, son sang, sa vie. Il meurt plutôt que de le quitter. Et quand on lui offrirait un monceau d'or pour le livrer, il repousserait avec mépris ces avances, car il n'y a que les esclaves qui se laissent corrompre par l'argent; la peine de leur lâcheté est la honte.

Au lâche appartient l'esclavage,
 L'indépendance aux gens de cœur;
 Nul ne fut libre sans courage,
 Sans la liberté pas d'honneur.

Parce que le drapeau, comme la croix pour le chrétien, est l'emblème d'une grande et sainte cause, sa seule

vue inspire de généreuses pensées, élève les cœurs vers les régions supérieures de l'idéal. Dès qu'il paraît, un frisson de vaillance et d'amour nous saisit: on dirait l'âme de la patrie qui plane sur nos têtes, évoquant un passé de plusieurs siècles, en quête de vérité, de liberté et de gloire.

Notre drapeau est le symbole de la patrie, de ce joyau incomparable que Dieu a enchâssé entre les Alpes superbes et la barrière du Jura. La patrie est cette terre que nos aïeux ont conquise au prix de leur sang, qu'ils ont arrosée de leurs sueurs, fécondée de leur travail, sanctifiée par leurs souffrances, et qui est toute pétrie de leurs cendres vénérables. La patrie, c'est notre berceau, notre foyer, notre religion, nos langues: ce sont toutes nos traditions, toutes nos libertés, tous nos intérêts, toutes nos amours.

Certes, la guerre est une horrible chose, elle est l'effroi des mères; elle multiplie les veuves et les orphelins; elle anéantit des forces qui pourraient être utilisées pour le bien de la société. Mais, il est quelque chose de plus triste que la guerre, c'est l'humiliation de la patrie; c'est l'acceptation de son abaissement devant la force et de son effacement devant un nom étranger; c'est la destruction de son passé, le reniement de ses gloires.

Un cœur vaillant et généreux pousse instinctivement le cri libérateur de Judas Macchabée et de ses frères: « Mieux vaut mourir en combattant que de voir les maux de notre peuple ... »

Le patriotisme est un sentiment filial, l'un des plus grands devoirs de tout homme, l'une des nobles passions de tout cœur bien né. Tout ce qui touche à cette mère qui est la patrie, tout ce qui l'afflige ou la glorifie, ne saurait être indifférent à ses fils. Elle-même a des trépassements inoubliables quand l'un de ses enfants augmente, au péril de sa vie et au prix de son sang, le patrimoine de la gloire nationale.

Quand notre drapeau fait claquer au vent sa croix blanche sur fond rouge, sa croix d'argent sur champs de gueules, quand il s'avance au milieu d'une vaillante colonne de soldats qui lui servent de rempart, elle fait frémir nos populations qui sentent bien que le mérite de nos jeunes gens n'est pas seulement de quitter chaque année, pendant quelques jours, leurs travaux et leurs familles pour supporter les rudes labeurs et les fatigues des manœuvres ou d'un cours de répétition; non, elles savent que ces vaillants soldats peuvent être appelés à des destinées plus périlleuses, qu'ils peuvent être arrachés soudain à la vie calme des jours de paix pour marcher à la mort et sauver la patrie menacée. Voilà pourquoi tous ceux qui comprennent cette noble mission et saisissent la grande idée du drapeau, se découvrent au passage de cet emblème, le saluant avec respect, avec émotion: c'est le salut au pays, au symbole de son idéal.

Essai d'emploi de la mitrailleuse en hiver

Au C.R. Hiver de la Br. Mont. 3, du 16. 1. 37 au 31. 1. 37 à Bretaye, les mitrailleurs firent des essais de transport et de tir avec une pièce montée sur skis.

En deux soirs, un dispositif de fortune, très simple, fut mis au point avec le matériel primitif que l'on réquisitionna à la cabane.

La charge totale de 100 kg, comprenant la pièce complète, quatre caissettes mun., la lunette, la sacoche aide-tireur et deux carrés de tente était répartie sur quatre vieux skis militaires. Ces skis, joints par deux entre-toises, donnaient une surface d'appui de 800 cm²; la

répartition de la charge étant de 0,120 kg/cm², devait permettre un glissement aisé.

Un sgt., chef de pièce et 5 mitrailleurs formaient l'effectif nécessaire pour traîner la mitr.-ski dans un terrain accidenté.



Feu! La pièce fut prête en moins d'une minute.

Feuer! Das Mg. war in weniger als einer Minute bereit.

Fuoco! La mitragliatrice fu pronta in meno di un minuto.

Transport. En terrain plat, la pièce est traînée aisément, sans fatigue pour les mitrailleurs. La montée sur piste battue demande un effort normal tout en ralentissant un peu l'allure, par contre, dans la neige fraîche, il faut fournir un bon « coup de collier », supportable si l'équipe est bien entraînée. Dans les passages difficiles, on peut hisser la pièce à l'aide des bricoles, ou la démonter rapidement si c'est nécessaire.

Les hommes portent leur paquetage réduit, comme les patrouilleurs, ce qui ne leur était pas possible sans la luge spéciale. Le gros avantage de la mitr.-ski réside surtout dans la rapidité de transport à la descente et dans la précision de tir qu'elle permet.

Tir. La pièce étant déjà prête sur ses skis, on gagne un temps appréciable pour l'ouverture du feu.

Le tireur s'assied sur la luge, prépare la pièce, ses camarades le poussent du couvert en position; il ouvre le feu presque instantanément. Pour quitter la position les servants remettent rapidement la pièce à couvert en tirant sur les bricoles.

Au tir la pièce est d'une stabilité remarquable. Se trouvant fixée solidement sur une grande surface portante, elle ne subit aucun affaissement, aucune déviation. Dans un terrain en pente on la cale avec des bâtons de ski, plantés dans la neige.

Le camouflage peut être obtenu par une grande toile blanche qui couvre en même temps le tireur et la pièce. (Voir croquis.)

Lors d'un exercice de tir à balles, sur les pentes E. du Col de Bretaye, une mitr. devait appuyer l'avance de quatre patr. fus. Trois prises de positions successives permirent l'ouverture du feu à 900—600 et 400 m de distance, après deux déplacements rapides, sans retarder l'avance des patrouilleurs. Quelques officiers étrangers,